



Trajectoires territoriales

Les enjeux d'habitation
au-delà du nombre
de logements



Introduction	04
1. Vers la définition d’une trajectoire territoriale Une trajectoire comme hypothèse d’évolution Qualifier les trajectoires sans figer les territoires	06
2. Un exercice incontournable pour les collectivités Un cadre québécois de planification renouvelé De l’intention à la démonstration Des contraintes contemporaines qui imposent des arbitrages	10
3. Lire le territoire comme un système interconnecté De la démographie aux capacités du territoire Des effets différents selon les trajectoires Les composantes du système territorial	14
4. Traduire la lecture systémique en choix de planification	22
Conclusion	26
Bibliographie	28

INTRODUCTION

La planification territoriale québécoise connaît un changement de régime. Il ne suffit plus d'énoncer une vision d'aménagement ou d'estimer un nombre de logements à accueillir : les instances locales et régionales doivent désormais expliciter une trajectoire, la traduire en choix cohérents, puis en démontrer la mise en œuvre à l'aide d'indicateurs et de bilans. Dans ce contexte, l'élaboration d'une stratégie de croissance, de stabilisation ou de décroissance ne relève plus d'un simple exercice théorique. Elle devient un outil de gouvernance permettant d'arrimer les ambitions d'un territoire, ses capacités réelles et les investissements à consentir.

Cette réflexion prend une importance particulière dans le contexte actuel des enjeux d'habitation. La demande résidentielle ne peut être comprise uniquement comme un volume de logements à produire, à répartir ou à absorber. Elle s'inscrit dans un système territorial plus large, où l'évolution des ménages, la disponibilité foncière, la capacité des infrastructures, l'accessibilité aux services, la vitalité des centralités, les finances publiques et la qualité des milieux de vie interagissent en continu. Selon les contextes, une même variation démographique peut donc générer des effets très différents : pression sur les réseaux et les équipements en situation de croissance, besoin d'adaptation en contexte de stabilisation, ou encore vacance, sous-utilisation des infrastructures et fragilisation de certains services en situation de décroissance.

Considérer les trajectoires territoriales permet ainsi d'élargir la lecture des enjeux d'habitation. Il ne s'agit pas seulement de déterminer combien de logements seront nécessaires, mais de comprendre où ils pourront être implantés, à quel rythme, sous quelle forme et avec quelles conséquences sur l'organisation du territoire.

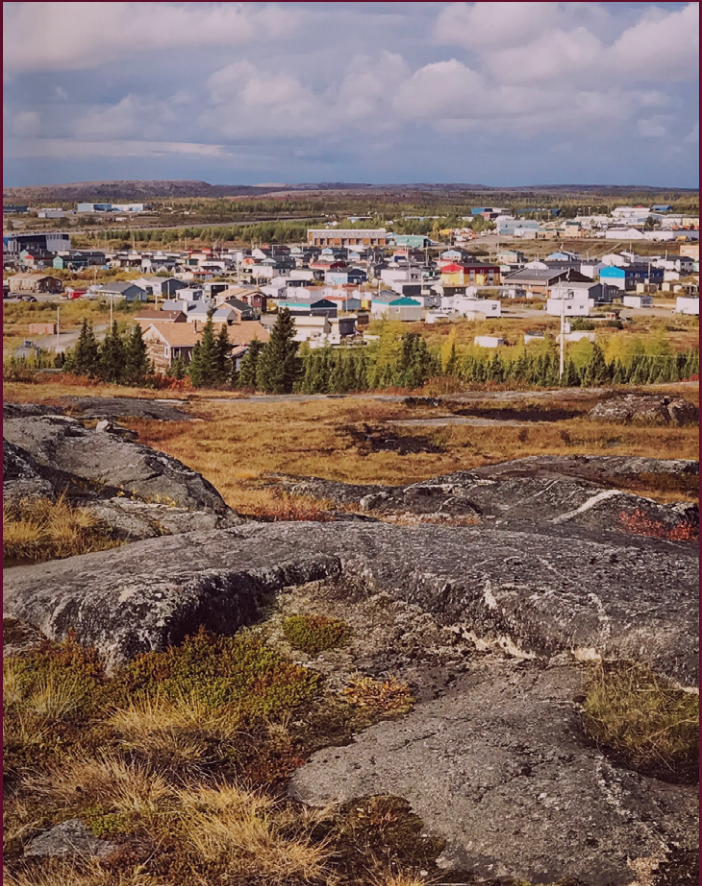
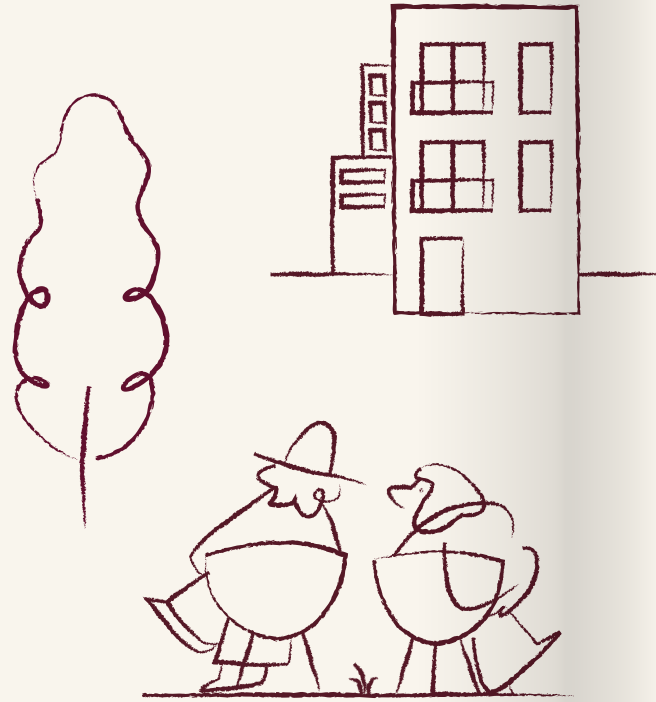
La stratégie devient alors un geste pivot de planification : elle rend explicites les hypothèses, les arbitrages et les conditions de réalisation des choix d'aménagement, tout en renforçant la cohérence entre développement résidentiel, infrastructures, services, finances publiques et qualité des milieux de vie.

VERS LA DÉFINITION D'UNE TRAJECTOIRE TERRITORIALE

Une trajectoire comme hypothèse d'évolution

Définir une trajectoire territoriale consiste d'abord à formuler une hypothèse d'évolution du territoire à moyen ou à long terme. Cette hypothèse peut porter sur la population, les ménages, les besoins en habitation, les activités économiques, les équipements, les infrastructures ou encore les capacités d'accueil du milieu. Elle ne constitue toutefois pas une simple projection statistique : elle sert de cadre de référence pour orienter les choix d'aménagement, préciser les conditions de réalisation du développement et anticiper les effets de différentes options sur le territoire.

Dans cette perspective, la trajectoire territoriale permet de passer d'une lecture descriptive à une lecture stratégique. Elle aide à déterminer non seulement combien de logements, d'équipements ou d'espaces d'activités seront requis, mais aussi leur localisation, leurs conditions d'insertion, ainsi que les impacts sur les milieux de vie. Elle devient ainsi un outil d'anticipation et de prospective permettant d'arrimer les différentes dynamiques territoriales sur un horizon élargi.



Cette approche est applicable à des milieux vivants aux réalités très variées. Certains territoires doivent composer avec une forte croissance résidentielle et démographique, d'autres cherchent à maintenir un équilibre relatif, d'autres encore doivent faire face à une faible croissance, à une stagnation ou à une diminution de certaines fonctions. Dans tous les cas, l'enjeu consiste moins à apposer une étiquette qu'à comprendre les dynamiques à l'œuvre et à définir les conditions d'une trajectoire soutenable.

Qualifier les trajectoires sans figer les territoires

Les termes **croissance**, **stabilisation** et **décroissance** permettent de qualifier différentes dynamiques territoriales. Ils sont utiles pour structurer l'analyse, mais ils doivent être employés avec prudence. En effet, le choix de classer un territoire dans l'une ou l'autre de ces catégories n'est pas neutre et influence la manière de poser les problèmes, de prioriser les interventions et de justifier les choix publics.

Ces notions portent une dimension politique, économique et symbolique. La croissance est souvent associée au dynamisme et à l'attractivité, mais elle peut aussi générer des pressions importantes sur les infrastructures, les milieux naturels et les finances publiques. La décroissance, quant à elle, peut être perçue négativement lorsqu'elle renvoie à une perte de population, de services ou d'emplois, mais elle peut aussi ouvrir une réflexion sur la consolidation, la sobriété foncière, le recyclage du bâti et l'adaptation des milieux de vie. La stabilisation, enfin, ne signifie pas l'absence d'enjeux : elle suppose souvent un travail fin de renouvellement, d'ajustement et de maintien des équilibres territoriaux.

Synchroniser la croissance et la capacité de support dans le quartier.
CROISSANCE

Maintenir l'équilibre tout en adaptant les milieux.
STABILISATION

Adapter l'organisation territoriale à une demande qui change.
DÉCROISSANCE



Ces trajectoires doivent donc être comprises comme des profils d'analyse plutôt que comme des diagnostics fermés. Elles servent à éclairer les arbitrages, non à réduire la complexité des milieux.

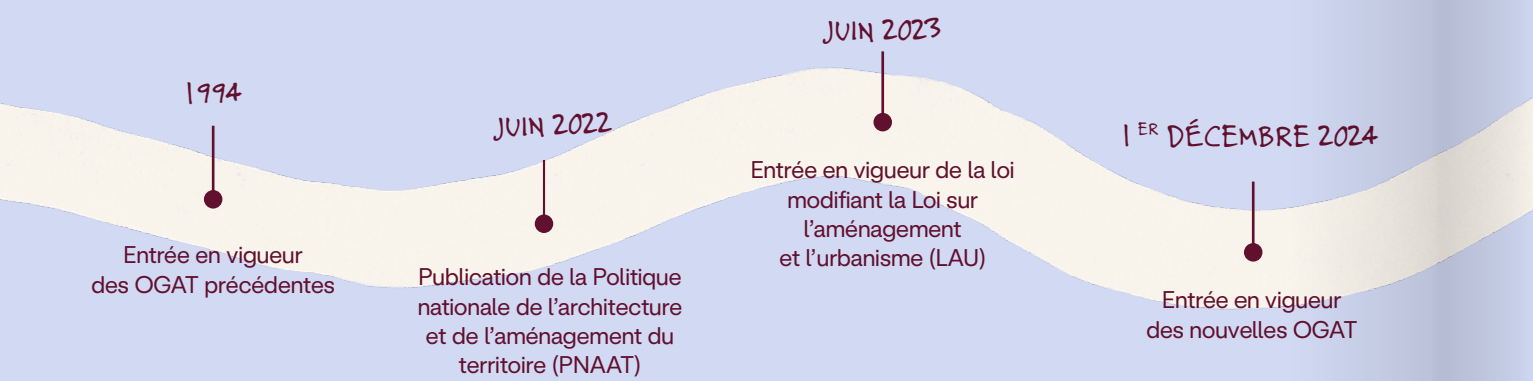
UN EXERCICE INCONTOURNABLE POUR LES COLLECTIVITÉS

Un cadre québécois de planification renouvelé

La pertinence de cette réflexion est renforcée par l'évolution récente du cadre québécois de planification territoriale. Trois jalons structurent ce changement de régime. D'abord, la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) a réaffirmé une vision d'ensemble fondée sur la qualité des milieux de vie, la cohérence de l'action publique et l'intégration des enjeux contemporains. Ensuite, la modernisation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) (projet de loi 16, sanction 2023) a renforcé la portée de la planification et a institutionnalisé des mécanismes de suivi et de reddition de comptes, ce qui appelle des démarches plus structurées et explicites quant aux hypothèses et aux incertitudes.

Enfin, l'entrée en vigueur, le 1^{er} décembre 2024, des nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), clarifie les attentes à l'égard des MRC et des communautés métropolitaines et encadre plus précisément les problématiques à traiter.

Ce cadre renouvelé déplace la planification d'une logique d'intention vers une logique de démonstration. À tous les paliers décisionnels (communautés métropolitaines, MRC, municipalités et villes), il ne s'agit plus seulement de projeter un futur souhaité, mais d'argumenter une trajectoire crédible, d'en expliciter les conditions de réalisation et d'en outiller la mise en œuvre.



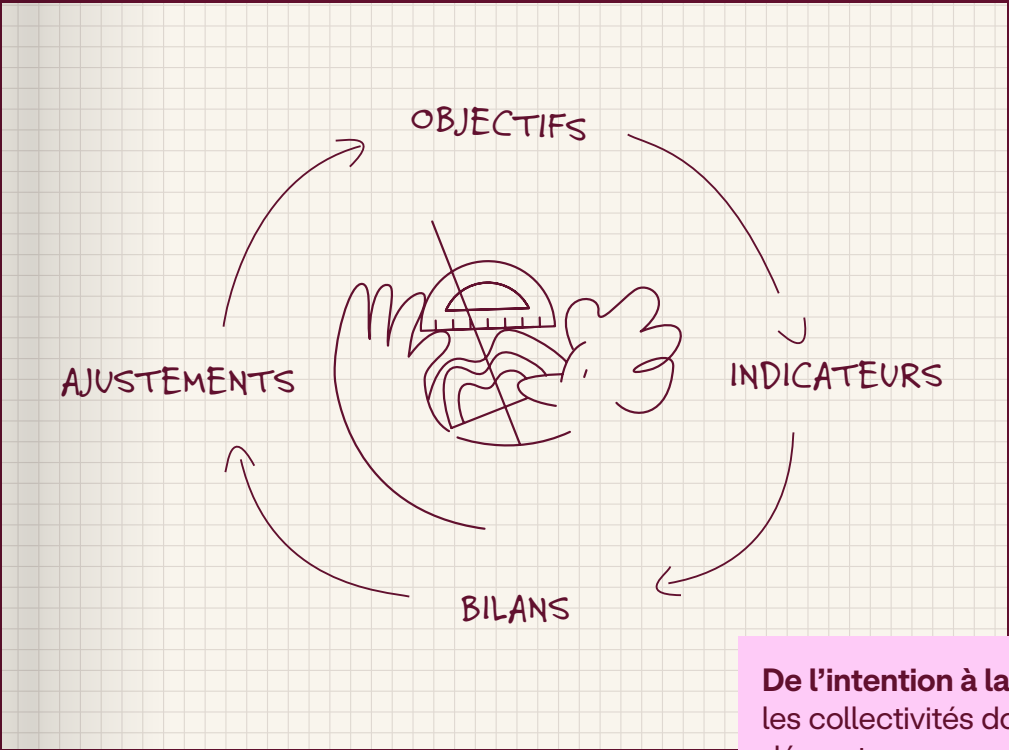
De l'intention à la démonstration

L'une des principales transformations associées à ce cadre renouvelé concerne l'importance accordée à la mesure. Les collectivités sont appelées à documenter l'évolution réelle de leur territoire, à suivre les écarts entre les objectifs et les réalisations, puis à ajuster leurs interventions en conséquence. Les indicateurs, les cibles, les bilans et les outils de monitoring deviennent ainsi des composantes structurantes de la planification.

Cette exigence est particulièrement importante en matière d'habitation. Le nombre de logements construits ou autorisés constitue une donnée essentielle, mais insuffisante si elle n'est pas mise en relation avec leur localisation, leur forme urbaine, leur accessibilité aux services, leur effet sur les réseaux et leur contribution à la consolidation des milieux existants.

Une même évolution résidentielle peut avoir des effets très différents selon qu'elle s'inscrit dans un secteur déjà desservi, dans une extension urbaine ou dans un milieu en requalification.

La mesure des principales données connaissant une évolution ne vise donc pas seulement à rendre compte du passé : elle sert à ajuster l'action publique en continu.



De l'intention à la démonstration : les collectivités doivent maintenant démontrer comment leurs choix seront suivis, mesurés et ajustés.

Des contraintes contemporaines qui imposent des arbitrages

La définition d’une trajectoire territoriale prend d’autant plus d’importance que les collectivités doivent composer avec des contraintes qui se cumulent : besoins en logement, disponibilité foncière, capacité des infrastructures, adaptation climatique, maintien des niveaux de service, sans compter les coûts d’exploitation et d’entretien.

Ces tensions ne peuvent être gérées qu’à partir d’une seule projection linéaire. Elles obligent plutôt à comparer des scénarios, à rendre explicites les compromis et à hiérarchiser les interventions.

La stratégie sert précisément à transformer ces incertitudes en décisions structurantes. Elle aide à répondre à des questions concrètes : où concentrer l’effort, où limiter les extensions, quels secteurs prioriser, à quel rythme, et sous quelles conditions de faisabilité et de capacité de support. Autrement dit, elle devient l’outil qui permet d’arrimer l’aménagement souhaité à l’aménagement réalisable. Elle relie le portrait territorial, les orientations, les choix spatiaux, le phasage des interventions et les modalités de suivi en donnant aux documents de planification du territoire une fonction plus explicite de pilotage.



LIRE LE TERRITOIRE COMME UN SYSTÈME INTERCONNECTÉ

Les trajectoires de croissance, de stabilisation ou de décroissance ne se résument pas à une variation de population ou de ménages. Elles transforment un système territorial où différentes dynamiques interagissent en continu. Dans cette perspective, une stratégie crédible ne peut se limiter à une lecture sectorielle : elle doit démontrer comment une évolution démographique se répercute sur l’occupation du sol, la capacité des réseaux, les coûts collectifs, les niveaux de service et, en retour, sur l’attractivité du territoire.

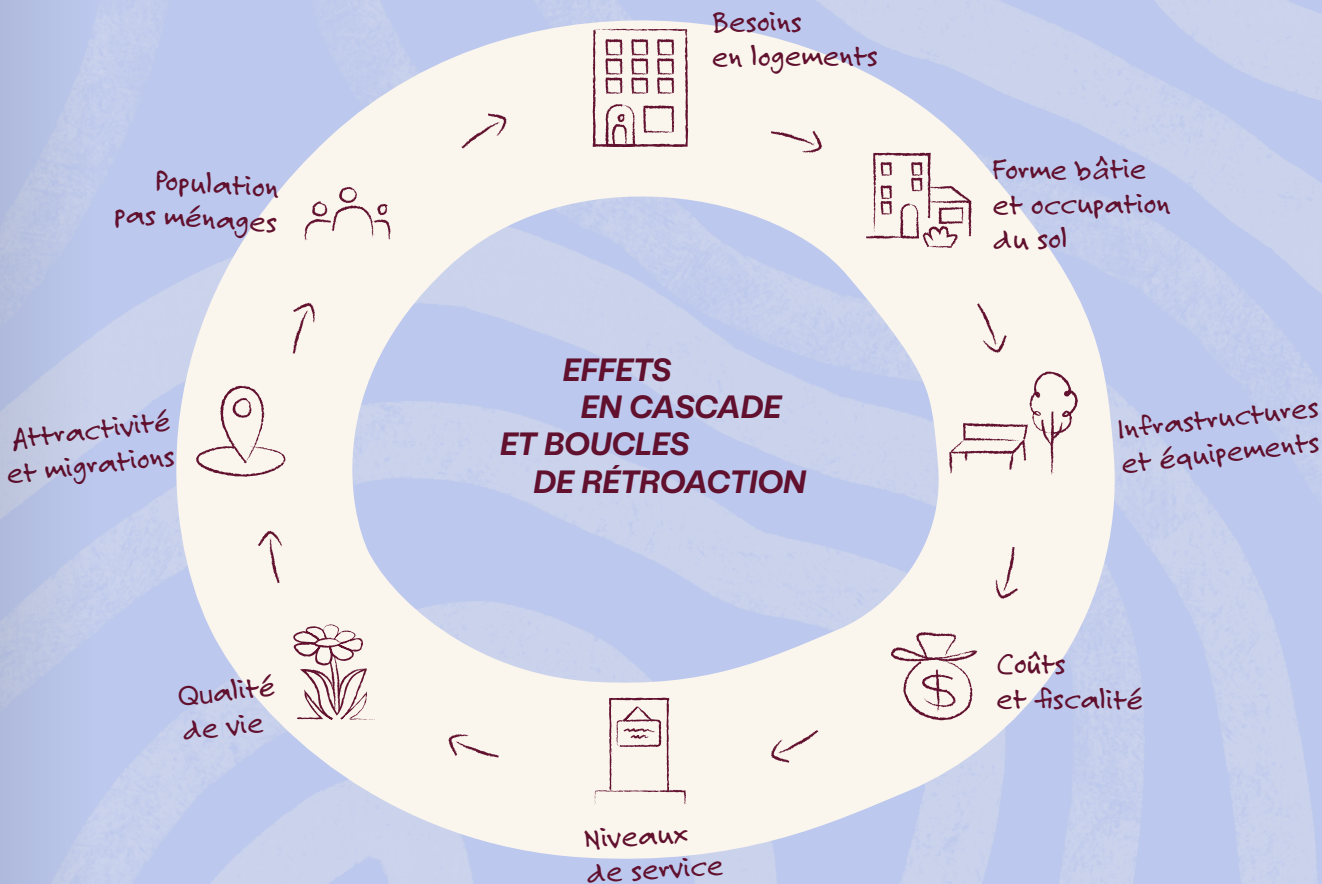
Cette lecture est d’autant plus nécessaire que les contextes territoriaux diffèrent profondément. Les territoires sous forte pression, les milieux stables et les municipalités en contraction ne font face ni aux mêmes risques ni aux mêmes marges de manœuvre. Les premiers doivent absorber la croissance sans dégrader les milieux de vie, les seconds cherchent à maintenir un équilibre entre renouvellement, adaptation et soutenabilité, alors que les troisièmes doivent composer avec un territoire, des infrastructures et une organisation spatiale souvent hérités de périodes plus favorables. Dans tous les cas, l’enjeu n’est pas seulement de décrire une trajectoire, mais de piloter ses effets, d’en rendre visibles les interdépendances et d’anticiper les points de bascule.



De la démographie aux capacités du territoire

La lecture systémique montre que les trajectoires territoriales évoluent rarement de manière graduelle et linéaire. Les effets se cumulent, se renforcent et finissent parfois par provoquer le franchissement de seuils critiques : capacité maximale d’un réseau, masse critique nécessaire au maintien d’un équipement, clientèle minimale soutenant une offre commerciale, ou niveau de service requis pour préserver l’attractivité d’un milieu. Une fois ces seuils atteints, c’est l’ensemble du système territorial qui peut se réorganiser rapidement.

Cette séquence rappelle que la démographie n’agit jamais seule. Une hausse ou une baisse du nombre de ménages modifie d’abord la demande résidentielle, puis la forme de développement : intensification, extension urbaine, requalification, vacance ou sous-utilisation. Cette transformation de l’occupation du sol agit ensuite sur l’efficacité des réseaux, les coûts de desserte, la viabilité des équipements et l’accessibilité aux services. À moyen terme, ces effets influencent la qualité du milieu de vie, puis rétroagissent sur les choix résidentiels, les mobilités et l’attractivité.



Des effets différents selon les trajectoires

Trajectoire	Avantages ou conditions favorables	Écart ou risque principal	Enjeux de planification
Croissance	➤ Dynamisme économique ➤ Élargissement de la base de clientèle ➤ Diversification des services	➤ Écart entre l'évolution des ménages, la production résidentielle et la capacité des réseaux ➤ Pressions accrues sur les infrastructures, les équipements collectifs, la mobilité, les milieux de vie et, dans certains contextes, les milieux naturels	➤ Synchroniser la production de logements, les services, la mobilité et les investissements publics ➤ La croissance devient moins un enjeu de volume qu'un enjeu de phasage et de capacité de support
Stabilisation	➤ Maintien d'un certain équilibre territorial ➤ Possibilité de consolider les milieux existants sans expansion importante	➤ Apparition progressive de fragilités internes pouvant demeurer peu visibles si la trajectoire est interprétée comme une simple stabilité	➤ Adapter les équipements, les services et le parc résidentiel ➤ Consolider les centralités ➤ Renouveler le cadre bâti ➤ Ajuster les niveaux de service pour préserver l'attractivité du territoire
Décroissance	➤ Moindre congestion ➤ Meilleure accessibilité à certaines aménités et, parfois, coût du logement plus faible	➤ Écart entre une organisation spatiale héritée d'une période plus favorable et une demande qui s'érode ➤ Vieillessement ➤ Départ des jeunes ménages, ➤ Vacance résidentielle ou commerciale ➤ Sous-utilisation des infrastructures ➤ Fragilisation des commerces et services ➤ Pression accrue sur les finances publiques	➤ Maintenir les services malgré une demande plus faible ➤ Gérer la vacance et la sous-utilisation ➤ Adapter les infrastructures ➤ Préserver l'attractivité du territoire ➤ Éviter l'amplification des difficultés structurelles

Les trajectoires de croissance, de stabilisation ou de décroissance ne produisent pas les mêmes effets sur le territoire. L'enjeu consiste à repérer les écarts qui se creusent entre la demande résidentielle, les infrastructures, les services et la qualité des milieux de vie.

Pris ensemble, ces mécanismes peuvent former des boucles favorables ou défavorables. Selon la trajectoire, ils peuvent soit renforcer l'attractivité, les services et la base fiscale, soit accentuer les fragilités déjà présentes. L'enjeu ne tient donc pas uniquement à l'ampleur des variations, mais à leur capacité à faire basculer le système territorial.



Les sept composantes du système territorial

1/7

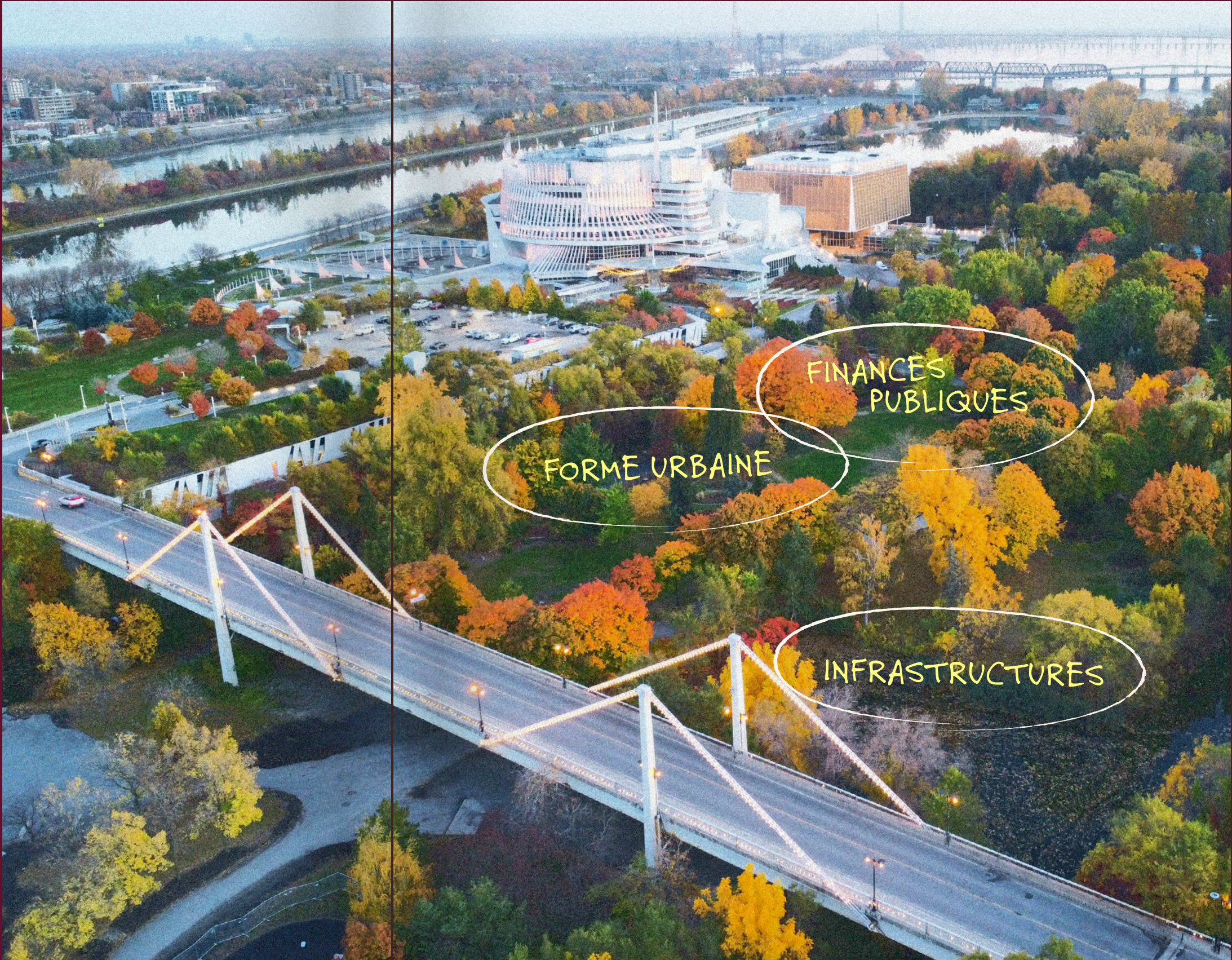
La forme urbaine constitue l'interface la plus visible entre les dynamiques démographiques et les autres composantes du territoire. En croissance, elle se traduit par l'intensification, l'ouverture de nouveaux secteurs ou la requalification de sites. En stabilisation ou en décroissance, elle peut au contraire se caractériser par la vacance, la fragmentation de l'occupation et la sous-utilisation du bâti. Dans les deux cas, elle ne représente pas seulement une conséquence spatiale : elle influence directement les coûts de desserte, la performance des réseaux et la viabilité des centralités.

2/7

Les infrastructures et les équipements conditionnent la capacité de support du territoire. En croissance, le défi est d'éviter la saturation et de séquencer les investissements au bon moment. En stabilisation ou en décroissance, l'enjeu est plutôt de maintenir ou d'adapter des actifs conçus pour une fréquentation plus élevée. L'intensité d'usage devient alors déterminante : lorsqu'elle diminue trop, les coûts unitaires augmentent, la marge d'investissement se réduit et le maintien des niveaux de service devient plus difficile.

3/7

Les finances publiques jouent un rôle de pivot, à l'intersection de la forme urbaine, des réseaux et des services. Une croissance rapide peut accroître la pression sur les investissements, même lorsque la base fiscale s'élargit, surtout si l'expansion urbaine génère des coûts durables d'exploitation et d'entretien. À l'inverse, une faible croissance ou un recul démographique peuvent fragiliser les finances locales ou régionales lorsque les coûts fixes demeurent élevés. La stratégie territoriale doit donc intégrer les coûts de cycle de vie, la capacité de payer et les arbitrages entre extension, consolidation et requalification.

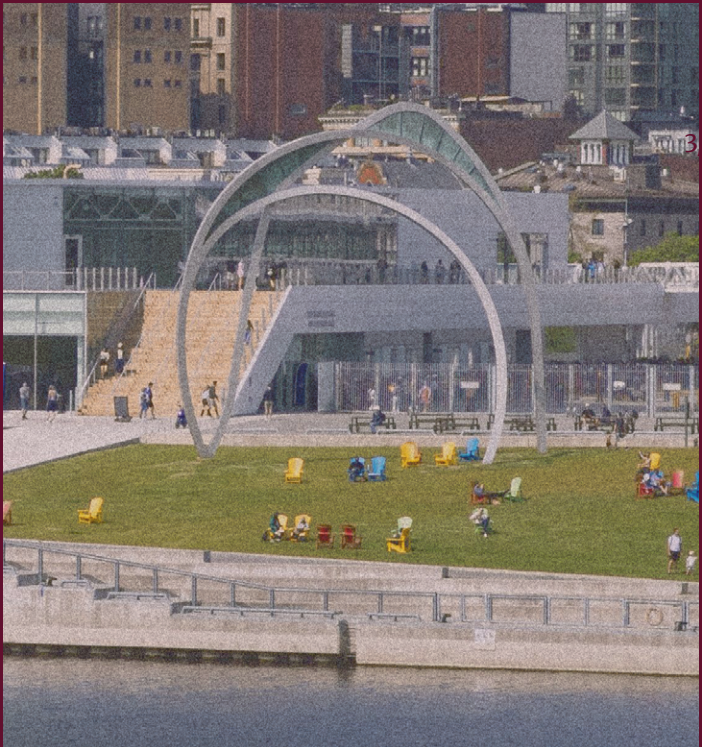


4/7

Les services, commerces et centralités dépendent de la densité, de l’accessibilité et de la masse critique. Une urbanisation mal synchronisée peut créer des déficits localisés en services. Une contraction de la demande peut, à l’inverse, affaiblir les centralités existantes, réduire l’offre commerciale et compliquer le maintien de certains équipements collectifs. Ce sont là des manifestations concrètes de la trajectoire : saturation d’un côté, érosion des fonctions de proximité de l’autre.

5/7

La qualité des milieux de vie influe directement sur les choix résidentiels et les dynamiques migratoires. Mobilité, accessibilité aux services, qualité des espaces publics, environnement et état du parc bâti contribuent à l’attractivité des territoires. À moyen terme, ces facteurs rétroagissent sur la demande résidentielle et peuvent renforcer ou infléchir une trajectoire. C’est pourquoi la qualité du milieu de vie ne constitue pas seulement un résultat : elle devient aussi un levier de pilotage.



6/7

Les dimensions politiques, la gouvernance et les aspirations citoyennes font également partie intégrante du système territorial. Les trajectoires territoriales ne sont pas seulement techniques : elles traduisent des priorités collectives, des rapports entre acteurs et des arbitrages sur la répartition des investissements. Les choix de croissance, de stabilisation ou de décroissance engagent donc des décisions politiques qui doivent composer avec les attentes individuelles et collectives des citoyens. Ces aspirations influencent l’acceptabilité des scénarios, tandis que la gouvernance locale et régionale conditionne la capacité réelle de mise en œuvre.

7/7

Enfin, **la conjoncture supralocale et régionale** peut infléchir fortement les trajectoires locales. Les territoires ne contrôlent pas toutes les variables qui influencent leur évolution : les dynamiques économiques régionales, les décisions gouvernementales, les marchés, les grands employeurs ou certains chocs externes peuvent modifier rapidement les perspectives d’un milieu. Une stratégie territoriale doit donc être suffisamment robuste pour guider l’action publique, mais aussi assez adaptable pour tenir compte de transformations qui dépassent l’échelle locale.



TRADUIRE LA LECTURE SYSTÉMIQUE EN CHOIX DE PLANIFICATION

Lire le territoire comme un système interconnecté conduit à déplacer le regard : l'enjeu n'est pas seulement d'atteindre une cible de population ou de logements, mais de vérifier si la trajectoire projetée demeure cohérente avec les capacités du milieu. La stratégie sert alors moins à projeter un futur qu'à piloter des arbitrages, à séquencer les interventions et à tester la robustesse de différents scénarios.

Une telle lecture incite à privilégier des interventions ayant des effets convergents sur plusieurs composantes à la fois : consolidation des secteurs déjà desservis, requalification du bâti existant, maîtrise des coûts associés à l'expansion, protection des centralités, adaptation graduelle des équipements et arrimage plus fin entre développement, investissements et capacités de support. Elle permet aussi de mieux distinguer les réponses à apporter selon les contextes locaux.

Cette approche systémique met également en évidence un enjeu d'équité territoriale. Les capacités financières, organisationnelles, foncières et institutionnelles varient fortement d'un milieu à l'autre, tout comme les risques associés à une planification inadéquate. Dans certains territoires, ces risques prennent la forme d'une surchauffe, de congestion ou d'un déficit d'équipements, dans d'autres, ils se traduisent par la sous-utilisation des infrastructures, l'érosion des services, la fragilisation commerciale ou la dégradation du cadre bâti. Une stratégie robuste doit donc reconnaître que les réponses ne peuvent être uniformes. L'équité territoriale ne signifie donc pas appliquer les mêmes réponses partout, mais reconnaître que les capacités d'action, les risques et les marges de manœuvre varient selon les milieux.

Cette lecture suppose aussi de tenir compte des stades de développement. Un territoire mature, déjà largement équipé et structuré, ne présente ni les mêmes contraintes ni les mêmes leviers qu'un milieu en transformation, en extension ou en reconversion. La planification doit dès lors assumer une différenciation des interventions dans le temps et dans l'espace, en fonction des capacités existantes, des coûts de maintien, des potentiels de consolidation et des priorités locales.

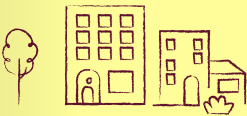
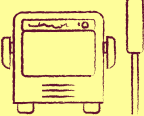
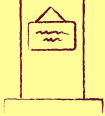


En pratique

UN MÊME NOMBRE DE LOGEMENTS, DES EFFETS TERRITORIAUX DIFFÉRENTS

La création de nouveaux logements n'a pas les mêmes effets selon leur localisation. Prenons l'exemple de la municipalité X, qui envisage d'accueillir un nouveau développement totalisant 500 logements. Selon les divers types de milieu d'insertion, les effets sur le territoire vont varier.

La municipalité doit donc se questionner sur l'emplacement opportun dudit développement, en fonction des multiples composantes façonnant son territoire et en cohérence avec la stratégie guidant la trajectoire empruntée.

Secteur déjà desservi	Extension urbaine	Milieu en requalification
➤ Rentabiliser les infrastructures existantes ➤ Soutenir les services de proximité 	➤ Nouveaux besoins en réseaux, en équipements et en mobilité 	➤ Levier pour consolider le cadre bâti ➤ Réduire la vacance ➤ Renforcer une centralité existante 

Dans cette perspective, les scénarios intersectoriels constituent un outil particulièrement utile. Ils permettent de rendre visibles les écarts entre trajectoires possibles, de tester les compromis, d’anticiper les seuils critiques et de mieux cibler les investissements. Ils aident ainsi à faire passer l’analyse territoriale d’une lecture descriptive à une véritable démarche de pilotage. Pour que ces scénarios demeurent utiles, ils doivent toutefois pouvoir être suivis dans le temps et ajustés à la lumière de l’évolution réelle du territoire.

Le recours aux données géospatiales constitue également un levier hautement pertinent, dans le but de concrétiser la transition d’une planification déclarative à une planification mesurable et vérifiable. Sans ces données spatialisées, il devient difficile de quantifier les écarts entre les intentions et les réalisations, de démontrer l’atteinte des objectifs ou d’identifier les seuils critiques avant qu’ils ne soient franchis.

Ces données n’ont pas besoin de mesurer directement la croissance ou la décroissance démographique pour être pertinentes. Elles peuvent révéler des tendances indirectes, mais tout aussi significatives : l’évolution de la vacance commerciale, la progression de l’empreinte bâtie, les changements dans la répartition de la densité, ou encore la variation de la demande sur les infrastructures, autant d’indicateurs qui témoignent de la trajectoire réelle du territoire.

CE QUE LA GÉOMATIQUE PERMET DE RENDRE VISIBLE

Capacité des infrastructures



Écart entre développement prévu et réalisé



Étalement



Intensification



Accessibilité aux services



Vacance



Ainsi, la robustesse d’une stratégie territoriale en contexte de croissance, de stabilisation ou de décroissance ne tient pas seulement à la justesse de ses prévisions. Elle repose surtout sur sa capacité à expliciter les interdépendances, à rendre visibles les seuils critiques et à organiser des arbitrages réalistes entre développement, services, infrastructures, finances publiques et qualité des milieux de vie.

Quelques repères pour mieux planifier les trajectoires territoriales

Pour les professionnels de l'aménagement, ainsi que les élus et gestionnaires municipaux, l'intérêt d'une stratégie de croissance, de stabilisation ou de décroissance ne réside pas dans sa capacité à prédire parfaitement l'avenir, mais dans sa capacité à rendre les choix territoriaux plus explicites, plus cohérents et plus ajustables. Une trajectoire ne devrait donc jamais être réduite à une projection démographique ou à un volume de logements à accueillir. Elle doit plutôt être comprise comme un cadre d'aide à la décision permettant de relier les différentes dynamiques territoriales entre elles.

Dans cette perspective, quelques réflexes apparaissent essentiels. D'abord, qualifier la trajectoire avec nuance, en reconnaissant que la croissance, la stabilisation et la décroissance peuvent coexister à différentes échelles d'un même territoire. Ensuite, tester les choix à l'aide de scénarios, afin de rendre visibles les effets possibles sur les réseaux, les centralités, les équipements et les coûts collectifs. Enfin, suivre la trajectoire réelle dans le temps, au moyen d'indicateurs et de données spatialisées, pour ajuster les interventions lorsque les écarts entre les intentions et les réalisations se creusent.

Planifier une trajectoire territoriale, c'est donc moins choisir entre croissance ou décroissance que déterminer les conditions permettant à un territoire d'évoluer de manière soutenable.

C'est aussi accepter que les réponses ne puissent être uniformes : elles doivent être adaptées aux capacités, aux contraintes et aux aspirations propres à chaque milieu.



Bibliographie

Benoit, S. (2017). La prise en compte de la décroissance démographique dans la planification territoriale : le cas de Saint John, Nouveau-Brunswick (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal).

Bunting, T. E., Filion, P., & Walker, R. (dir.). (2010). Canadian Cities in Transition: New Directions in the Twenty-First Century (4^e éd.). Oxford University Press.

Donald, B., & Hall, H. M. (2010). Slow growth and decline in Canadian cities. Dans Canadian Cities in Transition: New Directions in the Twenty-First Century (p. 276–292). Oxford University Press.

Meloche, J.-P., et al. (2018). Planning cities facing population decline: A study of shrinking cities in Canada. Revue canadienne des sciences régionales, 41(1/3), 63–72.

Cadre québécois – documents officiels

Gouvernement du Québec. (2022). Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire (PNAAT) (rendue publique le 6 juin 2022).

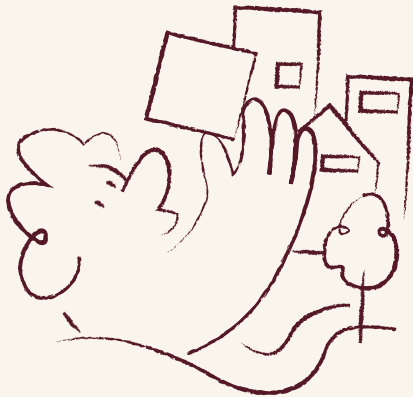
Gouvernement du Québec. (2023). Plan de mise en œuvre 2023–2027 de la Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire (dévoilé le 26 juin 2023).

Québec (Éditeur officiel du Québec). (2023). Loi modifiant la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme et d’autres dispositions (LQ 2023, c. 12; projet de loi no 16; sanctionnée le 1er juin 2023).

Gouvernement du Québec. (2026). Orientations gouvernementales en aménagement du territoire en vigueur (OGAT) (en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2024; dernière mise à jour : 14 avril 2026).

Gouvernement du Québec. (2026). Système de monitoring en aménagement du territoire (dernière mise à jour : 25 février 2026).

Gouvernement du Québec. (2026). Indicateurs nationaux et cibles en aménagement du territoire (dernière mise à jour : 25 février 2026).



RÉDACTION: Chloé St-Antoine et Guillaume Parent-Frenette
COLLABORATEURS: Caroline Beauchamp et Nicolas Thibault
RELECTURE: Marie-Noëlle Carré et Benoit Ducharme
GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS: Léticia Sévigny
COMMUNICATIONS: Félix Asselin

